



## Instance de proximité Bretagne – Août 2019

Vos représentants de proximité : Catherine Carlier (SNJ), Marc-André Mouchère (CFDT), Valérie Marquet (CGT), Carole Collinet (absente), Vincent Texier (secrétaire) et Nathalie Coulomb (CGT).

Présents pour la Direction : Michel Dumoret (Directeur de France 3 Bretagne), Marie Preschoux (Responsable des ressources humaines Bretagne).

**Invités** : Laurent Le Mouillour - Délégué à l'antenne et aux programmes, Chrystelle Lomenech - Responsable des activités de fabrication à Rennes, Nelly Chevrier - Organisatrice d'activités, Murielle Bajard-Buono - Responsable du secteur d'activités RH à la direction des moyens internes de fabrication.

Mots de rentrée de Michel Dumoret, nouveau directeur de France 3 Bretagne :

*« Je sais d'où je viens. Je viens d'un univers familial où on accorde de l'importance aux relations humaines, et je connais l'importance du dialogue social et du syndicalisme, mes parents étaient dans deux syndicats différents. C'est la première fois que je suis dans un tel poste. Je vois d'abord des gens ici qui veulent travailler, participer à un projet éditorial. Il faut se donner des marges, parler d'abord des projets éditoriaux, ensuite on parle des moyens et des contraintes budgétaires ».*

Dans cet état d'esprit, et pour fluidifier le travail de tous, il souhaite la présence des chefs de services lors des réunions RP. Comparé à son prédécesseur, il va créer quelques ruptures, notamment sur la méthode de travail pour appréhender le grand déménagement.

Pour la ligne éditoriale : *« ce qu'on a appris de la période des gilets jaunes c'est qu'il faut aller encore plus à la rencontre des gens. Aller partout sur les territoires, des territoires souvent très différents en Bretagne. Je ne pourrai pas tout révolutionner mais j'ai de la volonté et un contrat de deux ans comme prévu dans le cadre de la réforme du réseau régional. »*

Vincent Texier, en qualité de secrétaire, répond par un message de bienvenue davantage au nom de tous les représentants des salariés de l'instance que des syndicats et nous présente d'abord comme soucieux des conditions de travail des salariés et de leur santé.

## Point 1 : Actualité Générale de l'Antenne Bretagne avec Laurent Le Mouillour

Le 2 septembre, jour de rentrée pour tous.

### Activité de France 3 Bretagne : programmes

- **ECM**, Ensemble c'est mieux, réduit la voilure de 52 à 44 minutes mais passe de 4 à 5 jours de diffusion. Des émissions enregistrées dans les conditions du direct mais diffusées en léger décalé. Laurence Postic en assure la présentation et Vanessa Boularès la préparation et l'édition. Une quinzaine de chroniqueurs interviendra cette année de façon plus régulière. Les thèmes sont la conso, le développement durable, la mode, la philo, la culture... Certains chroniqueurs sont rétribués d'autres non quand ils sont salariés de structures ou d'institutions telles que l'INA, le CHU de Rennes, ou Bretagne vivante.

**Eden** continue à définir des thématiques du jour avec des modules mis à disposition. La production exécutive est toujours assurée par **M comme Marguerite**, et va continuer à fournir des modules sur deux thématiques : les associations et les animaux.

**Le DSNG** ne sortira pas de manière régulière mais ponctuellement.

- **Les documentaires**, ce trimestre de rentrée sera marqué par la diffusion de nombreux doc inédits. Toujours le lundi en « 2ème partie » de soirée (avancée dorénavant de la durée Soir3), cette case sera consacrée à un doc régional inédit (généralement Breton ou parfois d'une autre région). La « 3ème partie » de soirée diffusera un doc régional sur le périmètre national.

- **Le vendredi matin apparaît une case de rediffusion. Il s'agira à priori** du doc régional diffusé le lundi précédent, mais cette case pourra aussi accueillir la rediffusion d'un *EdR* ou d'un *grand bazar*... Rien de pérenne pour l'instant.

- **L'émission Bali Breizh**, restera en plateau, enregistrée dans les conditions du direct jusqu'en décembre. Mais la volonté de Michel Dumoret est d'aller « *là où l'on parle breton* » et de faire des sessions d'une semaine de tournage. **Un numéro 0** va être réalisé courant septembre.

- **Na Pétra Ta** : deuxième saison de ce « C'est pas sorcier breton ». C'est une coproduction avec JPL film [Jean-Pierre Lemoulan] qui fabrique ses films d'animation. L'idée est d'en faire un outil pédagogique en partenariat avec l'éducation nationale.

- **Littoral** : Marine Barnérias reste à la barre. Cette émission phare diffusée le samedi à 11h30 rayonne dans les Pays de la Loire et en Normandie. En revanche, en Bretagne, c'est morne plaine car **Littoral est diffusé le dimanche à 12 h 55**. Michel Dumoret compte faire remonter le dossier à Paris pour lui trouver un meilleur créneau de diffusion.

### Activité de France 3 Bretagne : journal

- **L'info** : 7 minutes supplémentaires le midi et le soir, mais en amont des JT de 12h et 19h, cela donne des rendez-vous à 11h53 et 18h53.

- **Le midi**, après un teaser des titres, Itinéraires Bretagne passe en primo-diffusion sur la région Bretagne. A 12h et 30 secondes, le JTR commence. La tranche est fermée par la diffusion du journal d'informations en breton « An Taol Lagad » (Coup d'œil).
- **Le soir**, après le teaser des titres, diffusion en parallèle de : **la locale Iroise** sur l'ouest de la région, et du numéro d'**iti Bretagne** sur la Haute Bretagne. À 19h et 30 secondes, diffusion du JTR et de la météo qui ferme la tranche régionale.

Les RP ont évoqué le flou et l'impréparation de cette rentrée faute de **numéros zéro**. La réunion du 8 juillet dernier avec le rédacteur en chef et Jean-Michel le Guennec était trop tardive et guère motivante.

- **Itinéraires Bretagne** : la diffusion d'iti est prévue sur 5 jours du lundi au vendredi alors que les séries tournées pour démarrer à la rentrée ne comprenaient que 4 numéros (d'où des Best-off). Les conditions de prépa, tournage, montage et mixage n'ont pas été définies. Pour réussir à mixer 5 iti le même jour, Nelly Chevrier propose une extension de la vacation d'une heure, jusqu'à 19h 30 au lieu de 18h30. La rédaction et la technique sont assez dubitatives. Vues l'ambiance et les critiques, le directeur régional souhaite une réunion sur le sujet.
- **« 3 minutes avec »**. À classer dans les nouveautés, ce produit hybride est diffusé à la fois sur le web et sur le linéaire : 3 minutes avec... est l'interview une personnalité en lien avec la Bretagne. Les premiers tournages durant l'été ont été réalisés avec deux caméras ou une caméra et un iPhone. Difficile de lancer un tel produit sans réelle feuille de route, d'où quelques aléas de démarrage.
- **« 7 en politique »** reprend le créneau d'« itinéraire culturel » en fin de journal le vendredi soir. Il sera présenté par Robin Durand.

## [POINT 2 : Exploitation / Immobilier Moyens Généraux avec François Gascoin](#)

### Projet immobilier France Bleu Armorique

Le grand déménagement avec l'arrivée de France Bleu est un dossier prioritaire. Il y a eu une première réunion entre Michel Dumoret, Vincent Perraut (direction IMG France Télévisions) et les deux architectes. Le projet est bien parti dit le nouveau directeur mais pas bien ficelé. Il faut donc changer de méthode et avoir davantage d'échanges avec les chefs de service. **Didier Lanoë est nommé maître d'œuvre** sur ce projet.

Rapidement, il s'agira de déterminer le nombre de personnes impactées, service par service, et de **revoir le phasage des travaux**.

D'ici la fin du mois de septembre, une nouvelle proposition de plans et de planning sera faite. Pour Michel Dumoret, rien n'est figé. Il faut prendre en compte les remarques : les preneurs de son avaient par exemple critiqué l'implantation de la nouvelle salle de mixage. Pour finir elle restera à son emplacement actuel.

**Groupe de travail.** Afin de diminuer au maximum les désagréments de ce déménagement, un groupe de travail de 10 personnes, va être constitué grâce à un appel à candidatures (2 pour la rédaction, 2 pour l'exploitation, 1 pour l'antenne, 2 RP, 2 représentant Direction et 1 chef de projet)

### IMG : Accès au quai de la Fabrique

Cet accès peut être utilisé par du personnel permanent et par certaines personnes autorisées. Mais cela reste une issue de secours dans une entreprise de presse en période Vigipirate et elle doit restée fermée. En revanche, en cas d'alerte incendie, le déverrouillage est automatique.

### BIP Lorient

Le déménagement aura lieu dans la nuit du 17 au 18 Septembre. La date de l'inauguration est à caler quelques semaines plus tard. Tout arrive à qui sait attendre !

### Parking Duhamel

Pourquoi le parking affiche-t-il complet alors que des places de stationnement sont libres ? parce que le comptage des places est lié au mouvement de la barrière ; et quand un piéton ou cycliste utilise son badge pour entrer ou sortir, cela a un impact sur le décompte. Il est donc demandé aux piétons et aux cyclistes de ne pas utiliser cette sortie.

## Mobilité douce

Vu l'engouement pour le vélo, Le nombre de places pour les deux-roues devrait être revu à la hausse. La rédaction va être dotée de deux voitures hybrides.

## Technique Antenne / Mixage Fairlight

La société Fairlight a récemment été rachetée par Black Magic. L'évolution HD prévue à court terme est assurée par l'achat par IP (ingénierie process), notre intendance technique nationale, de licences HD. Un nouvel appel d'offre sur la base d'un cahier des charges revu, a été lancé cet été.

## POINT 3 : Organisation et planification avec Nelly Chevrier

Retour sur la **nouvelle formule d'itinéraires Bretagne** diffusée du lundi au vendredi. Il va falloir trancher. Pour l'instant, la case du vendredi sera comblée par un best off des 4 numéros de la semaine.

Avec la **disparition du Soir 3** et de son résumé régional, **l'amplitude horaire des salariés diminue** : Fin de vacation à 19h 30 pour tous les monteuses, mixeurs et vidéo et à 19h45 pour les scripts.

**Planning à 4 semaines** : validée par un accord, il permet aux salariés d'organiser leur vie personnelle. Selon la responsable de l'UOA, un export Excel du logiciel Planif vers « Planning France3 Bretagne », est fait chaque vendredi après la sortie du planning. Il est accessible dans le répertoire Outlook *C/Organisation Rennes*. Des évolutions du logiciel Papyrus vont le rendre disponible et visible sur 4 semaines au cours du premier semestre 2020.

## Point 4 : la Fabrique Avec Murielle Bajard-Buono en VISIO de Paris

### Les prévisions d'activité du car vidéo mobile (VM) de Rennes

**Baisse inquiétante** pour le mois de septembre : 6 jours de tournage seulement pour la VM avec 1 journée au siège pour « le monde en face » le 3 septembre, une messe en Espagne le 15 et une à Paris le 22 ! Nombre de salariés sont planifiés « Service sans affectation ». Pourtant aucun car FTV n'a été planifié sur le grand prix de Plouay en Bretagne.

Muriel Bajard-Buono, interlocutrice RH, va transmettre la question à la planification.

### Activité des équipes légères (EL) de Rennes

Une seule équipe est planifiée au mois de septembre alors que des tournages sont confiés à des équipes d'autres régions, aux équipes parisiennes, ou au privé!

Où est la deuxième équipe rennaise ?

Cette fois l'IRH va transmettre la question à « la performance ».

### Activité de la post-production

Cette fois les plannings sont saturés jusqu'en juin 2020. On refuse des clients au lieu d'ouvrir une 5<sup>ème</sup> salle de montage !

Le Directeur délégué de la post-production se déplace à Rennes les 9 et 10 septembre.

### Rupture Conventionnelle collective à La Fabrique

Sur 6 demandes de départ volontaire, 2 sont actées (contrats signés) : un OPV partie le 31 août, et un OPS responsable technique audio qui part le 31 décembre 2019. Un autre OPS mixeur en post-prod pourrait partir en décembre. Comme un poste d'OPS (EL/mixage) est resté vacant depuis 2018, il ne restera qu'un seul OPS à Rennes. Selon nos accords les décisions de renouvellement et mise en consultation de postes devraient être prises avant les départs en RCC.

### **Mouvements à La Fabrique :**

Le car de Rennes pourra-t-il assurer « la transat Jacques Vabre » en octobre ? Le chef de car puis son adjoint sont partis et un poste de Vidéo est toujours vacant.  
Les élus demandent une communication claire des mouvements de personnel pour le car de Rennes.

### **Mobilité et CDD réguliers :**

Suite à l'accord sur les « CDD réguliers », ceux-ci doivent être considérés sur un pied d'égalité avec les permanents en demande de mobilité. Et pourtant dans les faits, à compétence égale, la mobilité des CDI est privilégiée sur les ouvertures de poste, au détriment des « CDD réguliers ». Il est nécessaire de rééquilibrer cette situation.

### **Entretiens professionnels / Entretiens annuels**

Retards sur les **entretiens professionnels** : 2 seulement à la post-prod, **aucun à la VM !**  
Les **entretiens annuels** devaient être clos au 31 juillet. C'est le cas pour la post-production, mais pour la VM seul 21% les ont effectués.

### **Santé – sécurité :**

La direction nous informe que le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) est à jour dans l'ensemble des directions déléguées. Vient ensuite le PAPRIACT programme de prévention des risques avec les priorités d'actions immédiates et pour l'année à venir : il sera finalisé en septembre avec les directeurs délégués.

Les salariés de la Fabrique qui souhaitent participer à une session initiale de formation Santé Sécurité au Travail (SST) peuvent s'adresser à leurs représentants de proximité (inscriptions en cours).

## **Point 5 : Ressources humaines / Finances**

### **Formation**

#### **Il existe 3 statuts de « formateurs »**

- Les FOR : le statut de FOR s'adresse aux salariés ayant une compétence particulière à transmettre et qui peut intéresser l'entreprise. C'est alors un vrai projet personnel du salarié de dispenser son savoir. Il doit d'abord déposer un dossier auprès de son chef de service puis son projet passe en commission à l'Université FTV (prérequis et qualités pédagogiques). Le futur FOR bénéficie d'une formation de 10 jours.
- L'Animateur de formation : il donne occasionnellement des formations en utilisant des outils pédagogiques préétablis. Il suit préalablement un cursus de formation de 2 fois 2 jours.
- Le Tuteur d'un alternant : il doit suivre un cursus de formation de 2 fois 2 jours dont un module e.learning.

### **Alternants**

A Rennes, Manon achève sa deuxième année d'alternance début novembre, et c'est Juliette (Esj Montpellier) qui prendra le relai dès le 3 Octobre. Corentin, lui attaque sa deuxième année. A Brest, Arthur achève sa formation le 20 octobre et Julie (ESJ Lille) prendra le relai.

### **Déploiement I-média 2 à Brest**

Dossier prioritaire de la Direction, Michel Dumoret souhaite débloquent la situation d'urgence. Après un échange avec le rédacteur en chef adjoint de Brest et un déplacement auprès des salariés, une réunion est programmée le 20 septembre avec Olivier Godard, DRH France Télévisions, et Laurence Mayerfeld, nouvelle Directrice du réseau

régional de France 3. Seront aussi présents : Michel Dumoret, le Chef de centre, la Responsable des Ressources Humaines Bretagne et deux représentants dont un D.S. par syndicat.

À la demande des élus, une évaluation de la charge de travail des 2 postes que la direction souhaiterait fusionner à Brest a été préparée. La RRH a contacté, en accord avec les RP, 3 consultants signataires de la charte prévention RPS. Le cahier des charges prévoit l'observation des postes sur une semaine complète, les entretiens individuels du rédacteur en chef adjoint, du chef d'édition et des 2 assistantes, dont l'assistante d'édition qui vient d'être recrutée au CSE réseau (une assistante d'édition-scripte vient d'arriver de Corse pour la remplacer jusque fin décembre).

### Services Financiers

Optimisation et performance obligent, la direction financière ~~et~~ réorganise les services par cycles transverses (Achats, Immobilisations, Missions, Personnels, Règlements). Au plan national, les responsables des cinq cycles prennent leurs fonctions le 1<sup>er</sup> novembre. À Rennes, la responsable de service et la comptable ont chacune émis 2 vœux. On imagine qu'elles continueront de travailler sur un même cycle.

### Développement de compétences :

La direction a lancé le 10 juillet dernier, un appel à candidatures pour la validation ou l'acquisition de 2 UCC (unité de compétence complémentaire). Les besoins identifiés sont à la gestion d'antenne et à la conception de contenus multimédia.

Ce sont des propositions d'ouvertures sur d'autres métiers, soit pour exercer les deux activités, soit pour en changer si un poste s'ouvre dans l'avenir. Ses UCC seront, si besoin, associées à des formations.

Attention cependant, l'organisation du temps de travail des deux UCC n'est pas envisagée de la même façon par la direction.

- L'exercice de l'*UCC gestion d'antenne* (ouverte aux scriptes et chefs monteurs) sera planifié par journées entières.
- Au contraire l'exercice de l'*UCC conception de contenus multimédias* (ouverte aux documentalistes, chefs monteurs, scriptes et assistants d'émission) sera planifié sur des plages horaires d'une même journée. Les métiers concernés par cette UCC sont, d'après la direction, « des métiers qui ont des plages plus ou moins occupées dans leur journée de travail »

La RRH imagine donc que l'on puisse être concepteur de contenus multimédias de 09h à 10H30, puis chef monteur de 10H30 à 12H30, et idem l'après-midi... Pas de problème pour la RRH, il suffit de bien s'organiser.

**Les entretiens annuels** ont été réalisés à 81 % pour l'ensemble des services.

**Les entretiens professionnels** qui ont lieu tous les deux ans en sont seulement à 22 %.

**L'opération « vis ma vie »** (pour expérimenter un autre métier que le sien) lancée en 2017 avait fait l'objet de 31 demandes. 20 ont été effectivement réalisées. L'opération va être réactivée.

## Accord-cadre sur le déploiement du projet d'entreprise

### • Départs annoncés

- D'ici la fin de l'année, 10 personnes seront parties dans le cadre de la RCC avec 3 journalistes, 1 OPV, 1 éclairo, 2 scriptes, 1 monteur et 2 logistiques.
- D'ici 2022, ce sont 17 autres départs qui sont déjà annoncés.
- 3 départs sont actés : contrat signé et dernier jour de travail connu y compris CET

Les différents services vont devoir continuer à fonctionner. En attendant une évolution des métiers, des outils, ou une nouvelle organisation, le recours aux CDD ne sera pas systématique. Rappelons encore que selon l'accord cadre, les décisions concernant l'organisation des services doivent être prises en amont de ces départs.

### **Le Calcul de l'indemnité de départ**

Le calcul prend en référence les 12 derniers mois. Même lorsqu'il y a eu un mi-temps thérapeutique, c'est la rémunération reconstituée à temps plein qui est la base du calcul de l'indemnité.

Les règles sont différentes concernant les temps partiels pour convenance personnelle.

### **La cellule ARC**

Quel recours en cas de désaccord sur les conditions d'un départ en RCC ?  
Voir l'Accord cadre dans MonEspace. En dernier recours solliciter la cellule.

### **Médaille(s) du travail**

Même en partant le 31 décembre, il est toujours possible d'obtenir la médaille du travail, si la demande est faite avant le 15 octobre. Voir là aussi la Fiche RH sur MonEspace.

Les demandes de médaille du travail doivent être adressées à Aurélie Toulouse. Deux remises sont organisées annuellement : au 1er janvier (avec une date limite de dépôt du dossier le 15 octobre précédent) et au 14 juillet (avec une date limite de dépôt du dossier le 1er mai).

Attention : si la remise a lieu alors que vous avez quitté l'entreprise, votre demande doit être faite avant votre départ. Un rappel de salaire sera effectué, même si un solde de tout compte a déjà été versé.

### **Mobilité à l'antenne Bretagne**

#### **Deux postes en demande de comblement à Brest:**

- 1 chef monteur
- 1 rédacteur en chef adjoint

#### **Une arrivée à Rennes :**

Stéphanie ROBIC a été recrutée en tant que secrétaire administrative du CSE Réseau.

### **DUER Bretagne**

Les premiers travaux de mise à jour du DUER (document unique d'évaluation des risques) devraient bientôt commencer ! Le directeur régional affirme que ce dossier est une priorité absolue. Sa mise à jour annuelle est une obligation légale, et le DUER breton n'a pas été revu depuis plusieurs années.

### **Ergonomie des postes de travail**

Une amélioration de l'ergonomie des postes de scriptes a été demandée à plusieurs reprises. A ce jour, seul l'aménagement d'un poste a été mis en place.

La direction répond que suite à une demande générale, des sensibilisations à l'ergonomie ont été proposées avec des créneaux où les scriptes ne se sont pas positionnées.

**De nouvelles propositions seront envoyées prochainement** par mail avec des dates.

### **Prochaine réunion : jeudi 19 septembre**

Vos propositions de problématiques et vos questions sont à adresser à vos RP :

[catherine.carlier@francetv.fr](mailto:catherine.carlier@francetv.fr)

[marc-andre.mouchere@francetv.fr](mailto:marc-andre.mouchere@francetv.fr)